

# Le Livre de Daniel - Numéro cent quatre

*Dévoiler la règle prophétique : comprendre les jugements investigatifs et exécutifs dans les derniers jours*

Jeff Pippenger  
2024-02-29

Nous mettons en place la règle prophétique qui a été identifiée par le Lion de la tribu de Juda dans Son œuvre de dévoilement des six derniers versets de Daniel 11, au « temps de la fin », en 1989, lorsque l'Union soviétique a été balayée par une alliance secrète entre Ronald Reagan et le pape de Rome. Nous avons montré que les trois applications de Rome et la chute de Babylone identifient la femme et la bête qu'elle chevauche et sur laquelle elle règne dans l'Apocalypse, chapitre 17.

La représentation de la femme et de la bête dans les chapitres dix-sept et dix-huit identifie le jugement progressif que Dieu inflige à Babylone moderne, commençant avec la loi dominicale imminente et se prolongeant jusqu'à ce que Michel se lève et que la probation humaine prenne fin. Cette période marque la première partie du Jugement exécutif de Dieu, où sa miséricorde se mêle à ses jugements. Puis, avec les sept dernières plaies, aucune miséricorde n'est mêlée à ses jugements. Ces deux étapes ont aussi été inférées dans le jugement d'investigation, qui a commencé le 22 octobre 1844. Le jugement d'investigation a commencé par l'examen et le jugement des morts, et le 11 septembre 2001 a débuté le jugement d'investigation des vivants.

Le jugement des vivants est également divisé en deux périodes, la première commençant le 11 septembre 2001, avec l'enquête et le jugement de ceux qui sont candidats à être parmi les cent quarante-quatre mille, car le jugement commence par la maison de Dieu. Le jugement investigatif des morts n'a été effectué que sur ceux dont les noms avaient, à un moment de leur vie, été inscrits dans le livre de vie. Les noms des morts qui étaient inscrits et enregistrés ont ensuite été comparés au livre des péchés. S'ils avaient des péchés non confessés, leurs noms ont été retirés du livre de vie. Le jugement investigatif des vivants est présenté comme commençant par la maison de Dieu, alors qu'aucune précision n'était nécessaire pour le jugement investigatif des morts.

Dans le jugement investigatif des vivants, la Parole de Dieu a pris soin d'indiquer que ce jugement, pendant le temps du scellement des cent quarante-quatre mille, a commencé à Jérusalem, qui est l'Église de Dieu. La Bible fournit un second témoignage direct de ce fait.

Car le temps est venu où le jugement doit commencer par la maison de Dieu; et s'il commence d'abord par nous, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Dieu ? 1 Pierre 4:17.

Le jugement des vivants commence à Jérusalem, la maison de Dieu, et il y a un moment précis où ce jugement commence. Le jugement des vivants commence à Jérusalem lorsque l'écrivain du scribe parcourt Jérusalem et appose une marque sur les hommes et les femmes qui soupirent et pleurent à cause des abominations qui sont commises dans l'église ainsi que dans le pays.

La classe qui n'obéit pas à l'Évangile est identifiée dans le chapitre sept de l'Apocalypse, en contraste avec les cent quarante-quatre mille, où Jean les désigne comme la grande foule. La grande foule représente une classe d'âmes vivantes qui sont jugées pendant la période du jugement des vivants et qui n'ont pas pleinement obéi à la loi de Dieu, car elles rendaient un culte le jour du soleil du pape. Lors de l'imminente loi du dimanche aux États-Unis, ceux qui ont été scellés par l'ange muni de l'écritoire du scribe au chapitre neuf d'Ézéchiel, ce qui est aussi le scellement du chapitre sept de l'Apocalypse, sont élevés comme un étendard. Alors ceux qui, actuellement, n'obéissent pas à l'Évangile seront tenus pour responsables à l'égard du sabbat du septième jour.

Mais les chrétiens des générations passées observaient le dimanche, pensant qu'en agissant ainsi ils observaient le sabbat biblique; et il y a aujourd'hui de véritables chrétiens dans chaque Église, y compris l'Église catholique romaine, qui croient honnêtement que le dimanche est le sabbat d'institution divine. Dieu accepte la sincérité de leur intention et leur intégrité devant lui. Mais lorsque l'observance du dimanche sera imposée par la loi, et que le monde sera éclairé quant à l'obligation du véritable sabbat, alors quiconque transgressera le commandement de Dieu pour obéir à un précepte qui n'a pas d'autorité supérieure à celle de Rome honorera ainsi la papauté au-dessus de Dieu. Il rend hommage à Rome et à la puissance qui impose l'institution établie par Rome. Il adore la bête et son image. Alors, lorsque les hommes rejettent l'institution que Dieu a déclarée être le signe de son autorité, et honorent à sa place ce que Rome a choisi comme signe de sa suprématie, ils accepteront ainsi le signe d'allégeance à Rome — « la marque de la bête ». Et ce n'est que lorsque la question sera ainsi clairement posée devant le peuple, et qu'ils seront amenés à choisir entre les commandements de Dieu et les commandements des hommes, que ceux qui persévéreront dans la transgression recevront « la marque de la bête ». *The Great Controversy*, 449.

L'étendard de ceux qui sont scellés appelle à l'obéissance ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile.

En ce jour-là, il y aura une racine de Jessé, qui se dressera comme un étendard pour les peuples; les nations se tourneront vers elle, et son repos sera glorieux. Il arrivera, en ce jour-là, que le Seigneur étendra de nouveau sa main, pour la seconde fois, afin de recouvrer le reste de son peuple qui sera resté, de l'Assyrie, et de l'Égypte, et de Pathros, et de Cush, et d'Élam, et de Shinar, et de Hamath, et des îles de la mer. Il dressera un étendard pour les nations, rassemblera les bannis d'Israël, et réunira les dispersés de Juda, des quatre coins de la terre. Ésaïe 11:10-12.

Ceux qui, actuellement, n'obéissent pas à l'Évangile sont jugés de leur vivant, mais leur jugement doit suivre le jugement investigatif des cent quarante-quatre mille vivants, car ils ne peuvent être avertis qu'en voyant des hommes et des femmes portant le sceau de Dieu durant la crise de la loi du dimanche imminente.

« L'œuvre du Saint-Esprit est de convaincre le monde en ce qui concerne le péché, la justice et le jugement. Le monde ne peut être averti qu'en voyant ceux qui croient à la vérité sanctifiés par la vérité, agissant selon des principes élevés et saints, montrant, dans un sens noble et élevé, la ligne de démarcation entre ceux qui gardent les commandements de Dieu et ceux qui les foulent aux pieds. La sanctification de l'Esprit signale la différence entre ceux qui ont le

sceau de Dieu et ceux qui observent un jour de repos contrefait. Lorsque l'épreuve viendra, il sera clairement montré quelle est la marque de la bête. C'est l'observance du dimanche. Ceux qui, après avoir entendu la vérité, continuent de regarder ce jour comme saint, portent la signature de l'homme de péché, qui pensa changer les temps et la loi. » Bible Training School, 1er décembre 1903.

Le jugement exécutif, au sein duquel s'accomplit l'œuvre du troisième Élie, commence avec la loi du dimanche imminente. Il comporte deux périodes : durant la première, les jugements de Dieu sont mêlés de miséricorde pour ceux qui n'obéissent pas maintenant à l'Évangile, puis viennent les sept dernières plaies, déversées sans miséricorde.

« Le temps de grâce ne se prolongera pas encore bien longtemps. À présent, Dieu retire de la terre sa main qui retient. Depuis longtemps, il parle aux hommes et aux femmes par l'entremise de son Saint-Esprit; mais ils n'ont pas répondu à l'appel. Maintenant, il parle à son peuple, et au monde, par ses jugements. Le temps de ces jugements est un temps de miséricorde pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion d'apprendre ce qu'est la vérité. Le Seigneur les regardera avec tendresse. Son cœur de miséricorde est touché; sa main est encore étendue pour sauver. Un grand nombre de ceux qui, en ces derniers jours, entendront la vérité pour la première fois, seront admis dans le bercail de la sécurité. » Review and Herald, 22 novembre 1906.

Ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile sont les « autres brebis » que Jésus a promis d'appeler, et ils entendront sa voix quand il appellera.

Et j'ai d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie : celles-là aussi, il faut que je les amène ; elles entendront ma voix ; et il y aura un seul troupeau, un seul berger. Jean 10:16.

La « voix » qu'ils entendent est la deuxième « voix » du chapitre dix-huit de l'Apocalypse, qui crie d'une voix forte à l'approche de la loi du dimanche imminente, lorsque le jugement de la grande prostituée est doublé, car elle a rempli sa coupe probatoire de péché.

« Le prophète dit : “Je vis un autre ange descendre du ciel, ayant une grande puissance ; et la terre fut illuminée de sa gloire. Et il cria avec force d'une voix puissante, disant : Babylone la grande est tombée, elle est tombée, et elle est devenue la demeure des démons” (Apocalypse 18:1, 2). C'est le même message que celui qui fut donné par le deuxième ange. Babylone est tombée, “parce qu'elle a fait boire à toutes les nations du vin de la fureur de son impudicité” (Apocalypse 14:8). Quel est ce vin ? — Ses fausses doctrines. Elle a donné au monde un faux sabbat à la place du sabbat du quatrième commandement, et elle a répété le mensonge que Satan dit d'abord à Ève en Éden — l'immortalité naturelle de l'âme. Bien d'autres erreurs apparentées, elle les a répandues au loin, “enseignant comme doctrines des commandements d'hommes” (Matthieu 15:9). »

« Lorsque Jésus commença Son ministère public, Il purifia le Temple de sa profanation sacrilège. Parmi les derniers actes de Son ministère se trouva la seconde purification du Temple. Ainsi, dans l'œuvre finale destinée à avertir le monde, deux appels distincts sont adressés aux Églises. Le message du second ange est : “Babylone est tombée, elle est tombée,

la grande ville, parce qu'elle a abreuvé toutes les nations du vin de la fureur de sa fornication" (Apocalypse 14:8). Et dans le grand cri du message du troisième ange, une voix se fait entendre du ciel, disant : "Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses péchés, et que vous n'ayez point de part à ses fléaux. Car ses péchés se sont accumulés jusqu'au ciel, et Dieu s'est souvenu de ses iniquités" (Apocalypse 18:4, 5). » Selected Messages, livre 2, 118.

Lors de la prochaine loi du dimanche aux États-Unis, le jugement exécutif progressif sur Babylone moderne commence, et la dernière période du jugement des vivants débute, tandis que les deux jugements se chevauchent. Le troisième messenger, qui prépare la voie pour l'œuvre du Messenger de l'Alliance, représente l'œuvre durant le temps du jugement des vivants qui a commencé le 11 septembre 2001 et se termine lorsque les derniers de ceux qui, à l'heure actuelle, n'obéissent pas à l'Évangile entendent la seconde voix d'Apocalypse chapitre dix-huit et sortent de Babylone. Cette œuvre identifie la purification et l'épuration du temple des cent quarante-quatre mille au début du ministère du messenger qui prépare la voie, puis une épuration et une purification du temple de la grande multitude à la fin du ministère du messenger qui prépare la voie pour le Messenger de l'Alliance.

Lors de la loi du dimanche imminente, la manifestation de la puissance de Dieu qui s'est produite à la Pentecôte se répétera.

Aucun d'entre nous ne recevra jamais le sceau de Dieu tant que nos caractères conserveront la moindre tache ou souillure. Il nous appartient de remédier aux défauts de nos caractères, de purifier le temple de l'âme de toute souillure. Alors la pluie de l'arrière-saison tombera sur nous comme la pluie de la première saison est tombée sur les disciples le jour de la Pentecôte...

« Que faites-vous, frères, dans la grande œuvre de préparation ? Ceux qui s'unissent au monde reçoivent l'empreinte mondaine et se préparent à la marque de la bête. Ceux qui se défient d'eux-mêmes, qui s'humilient devant Dieu et purifient leurs âmes en obéissant à la vérité, ceux-là reçoivent l'empreinte céleste et se préparent à recevoir le sceau de Dieu sur leur front. Quand le décret sera promulgué et que l'empreinte sera apposée, leur caractère demeurera pur et sans tache pour l'éternité. » Témoignages, volume 5, 214, 216.

C'est ici qu'on pourrait buter sur une apparente contradiction dans la Parole prophétique, bien qu'il n'y ait pas lieu de le faire. À la Pentecôte, à l'époque des disciples, le message qui fut revêtu de puissance ne fut pas porté aux Gentils, c'est-à-dire à ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile lors de la loi du dimanche imminente. Le message qui fut revêtu de puissance à la Pentecôte fut adressé à l'Israël ancien, qui, pendant encore trois ans et demi, se trouvait toujours dans son temps de probation final.

Soixante-dix semaines sont fixées sur ton peuple et sur ta ville sainte, pour mettre fin à la transgression, pour mettre un terme aux péchés, pour faire expiation pour l'iniquité, pour amener la justice éternelle, pour sceller la vision et la prophétie, et pour oindre le Saint des saints. Daniel 9:24.

Le message qui reçut sa puissance à la Pentecôte ne fut porté à ceux qui n'obéissaient pas à l'Évangile qu'après la lapidation d'Étienne, en l'an 34. Sœur White souligne souvent ce fait.

« Alors, dit l'ange : “Il confirmera l'alliance avec un grand nombre pendant une semaine [sept ans].” Pendant les sept années qui suivirent l'entrée du Sauveur dans son ministère, l'Évangile devait être prêché tout spécialement aux Juifs ; pendant trois ans et demi par le Christ lui-même, puis ensuite par les apôtres. “Au milieu de la semaine, il fera cesser le sacrifice et l'offrande.” Daniel 9:27. Au printemps de l'an 31 apr. J.-C., le Christ, le véritable sacrifice, fut offert au Calvaire. Alors le voile du temple se déchira en deux, montrant que le caractère sacré et la signification du service sacrificiel avaient pris fin. Le temps était venu que cessent le sacrifice et l'offrande terrestres. »

La semaine — sept ans — prit fin en 34 apr. J.-C. Alors, par la lapidation d'Étienne, les Juifs scellèrent définitivement leur rejet de l'Évangile; les disciples qui furent dispersés par la persécution « allèrent partout, prêchant la parole » (Actes 8:4); et peu après, Saul le persécuteur fut converti et devint Paul, l'apôtre des païens. Le Désir des âges, 233.

Le message qui fut revêtu de puissance à la Pentecôte, cinquante jours après la résurrection du Christ, s'aligne avec la loi du dimanche, selon laquelle l'Évangile appelle l'autre troupeau du Christ à sortir de Babylone; pourtant, ce ne fut que trois ans et demi après la croix que les Juifs « scellèrent leur rejet de l'Évangile », et le message alla alors aux païens, qui étaient ceux qui, à ce moment-là, n'obéissaient pas à l'Évangile. La contradiction apparente est accentuée par l'affirmation qu'en 34 apr. J.-C., les Juifs ont scellé leur rejet de l'Évangile, car Sœur White dit le contraire.

Comme tout le système cérémoniel était symbolique du Christ, il n'avait aucune valeur en dehors de Lui. Lorsque les Juifs scellèrent leur rejet du Christ en Le livrant à la mort, ils rejetèrent tout ce qui donnait sa signification au temple et à son culte. Son caractère sacré avait disparu. Il était voué à la destruction. Dès ce jour, les offrandes sacrificielles et le service qui s'y rattachaient n'avaient plus de sens. Comme l'offrande de Caïn, ils n'exprimaient pas la foi au Sauveur. En mettant à mort le Christ, les Juifs détruisirent, pour ainsi dire, leur temple. Lorsque le Christ fut crucifié, le voile intérieur du temple se déchira en deux, de haut en bas, signifiant que le grand sacrifice final avait été accompli, et que le système des sacrifices était définitivement aboli. Le Désir des âges, 165.

Les Juifs ont-ils scellé leur rejet de l'Évangile lors de la lapidation d'Étienne ou à la croix du Christ ? Cette contradiction apparente est associée à la contradiction apparente qui consiste à identifier la manifestation de la puissance de Dieu lors de la Pentecôte à la loi du dimanche imminente.

Nous avons l'intention d'éclaircir la contradiction apparente dans le prochain article, mais je tiens à rappeler que le but de cette considération particulière repose sur le fait, signalé par les prophètes, que le peuple laodicéen de Dieu, dans les derniers jours, ne comprend pas le jugement. Nous avons pris le temps de passer en revue les différentes périodes et finalités du jugement afin de clarifier comment le jugement investigatif et le jugement exécutif convergent tous deux vers la loi du dimanche imminente. Afin de percevoir la révélation associée aux contradictions apparentes que nous venons de soulever, il était nécessaire de revoir ces éléments.

Nous poursuivrons cette étude dans le prochain article.

Les catholiques romains reconnaissent que le changement du sabbat a été opéré par leur Église, et ils invoquent ce même changement comme preuve de l'autorité suprême de l'Église. Ils déclarent qu'en observant le premier jour de la semaine comme sabbat, les protestants reconnaissent son pouvoir de légiférer en matière divine. L'Église romaine n'a pas renoncé à sa prétention à l'infaillibilité; et lorsque le monde et les Églises protestantes acceptent un faux sabbat de son institution, tandis qu'ils rejettent le sabbat de Jéhovah, ils reconnaissent pour ainsi dire cette prétention. Ils peuvent invoquer l'autorité à l'origine de ce changement, mais le caractère fallacieux de leur raisonnement se discerne aisément. Le papiste est assez perspicace pour voir que les protestants se trompent eux-mêmes, fermant volontairement les yeux sur les faits en cause. À mesure que l'institution du dimanche gagne en faveur, il se réjouit, assuré qu'elle finira par placer l'ensemble du monde protestant sous la bannière de Rome.

Le changement du sabbat est le signe ou la marque de l'autorité de l'Église romaine. Ceux qui, comprenant les exigences du quatrième commandement, choisissent d'observer le faux sabbat au lieu du vrai, rendent ainsi hommage à cette puissance par laquelle seule il est prescrit. La marque de la bête, c'est le sabbat papal, qui a été accepté par le monde à la place du jour que Dieu a institué.

Mais le temps de recevoir la marque de la bête, selon la prophétie, n'est pas encore venu. Le temps de l'épreuve n'est pas encore venu. Il y a de vrais chrétiens dans chaque église, sans exclure la communion catholique romaine. Nul n'est condamné avant d'avoir reçu la lumière et reconnu l'obligation du quatrième commandement. Mais lorsque sera promulgué un décret imposant le faux sabbat, et que le grand cri du troisième ange avertira les hommes contre l'adoration de la bête et de son image, la ligne de démarcation sera clairement tracée entre le faux et le vrai. Alors ceux qui persisteront dans la transgression recevront la marque de la bête sur le front ou sur la main.

Nous approchons à grands pas de cette période. Lorsque les églises protestantes s'uniront au pouvoir civil pour soutenir une fausse religion, contre laquelle, pour s'y être opposés, leurs ancêtres endurent les persécutions les plus féroces, alors le sabbat papal sera imposé par l'autorité combinée de l'Église et de l'État. Il y aura une apostasie nationale, qui n'aboutira qu'à la ruine nationale. Bible Training School, 2 février 1913.